

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

SLOW

ID : 080-218000016-20190312-DL2019_016-DE



**RAPPORT SUR LES
ORIENTATIONS BUDGETAIRES
POUR L'EXERCICE 2019**

Issu de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), le Débat d'Orientation Budgétaire fait l'objet désormais d'une délibération et non plus simplement d'une prise d'acte de la part du Conseil Municipal.

Voté ou non, le Débat d'Orientation Budgétaire a toujours pour vocation de présenter les grandes lignes pour l'exercice budgétaire à venir, tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.

S'agissant plus particulièrement d'Abbeville, la présentation du DOB est l'occasion pour la majorité municipale d'affirmer avec force la poursuite des engagements pris devant les Abbeilloises et les Abbeillois et de présenter les moyens de financer les projets et politiques publiques mis en place.

Nous avons fait le choix, depuis 2008, avec les élus, de piloter l'action municipale, en prenant le chemin d'une ville moderne, d'une ville forte, d'une ville capable de répondre aux besoins des habitants sans hypothéquer ceux des générations futures.

Ici, à l'échelon communal, nous n'apportons pas de solutions aux grandes questions économiques et sociales, mais c'est ici, au niveau de la commune que sont pris en charge des besoins essentiels du quotidien de nos concitoyens, que sont étudiés des projets pour faire d'Abbeville une ville dynamique, accueillante, durable, belle et citoyenne ; une ville dans laquelle chacune et chacun peut trouver sa place et accomplir ses projets personnels, professionnels et familiaux.

Le travail d'une équipe municipale c'est à la fois en effet de s'occuper du quotidien, du cadre de vie, de ce que l'on appelle la proximité, et, dans le même temps, voir plus loin, développer les grands projets, préparer l'avenir de la Ville.

L'enjeu, c'est de trouver le bon équilibre. La proximité ne va pas sans la prospective. Gérer le quotidien n'a pas de sens sans vision d'avenir.

Oser l'avenir, c'est avoir de l'ambition pour notre Ville, avoir de l'ambition pour Abbeville. Et pour ce faire, les élus doivent plus que jamais anticiper, se battre au quotidien pour préserver l'avenir de leur commune.

Cet engagement nécessite un fort investissement, à la fois de la Municipalité, des agents, des Abbeilloises et des Abbeillois ; mais aussi un investissement financier, indispensable pour mener les projets dont notre ville a besoin.

Investissement financier qui, rappelons-le, a été amputé de 1,8 millions d'euros entre 2013 et 2017, correspondant à la baisse des dotations de l'Etat et à notre contribution à la réduction du déficit public au niveau national.

Pour des villes telles que la nôtre, c'est un manque à percevoir qui aurait pu avoir des conséquences quant aux services rendus à la population. Cela n'a pas été le cas grâce à une gestion des deniers publics extrêmement rigoureuse de notre part.

De 2018 à 2022, la loi de programmation des Finances publiques, a fixé une trajectoire prévoyant la poursuite de la réduction de la dette publique, de la dépense publique, du déficit public et du taux des prélèvements obligatoires avec une nouvelle économie de 13 milliards € sur les dépenses de fonctionnement qui est attendue, de la part de l'ensemble des administrations publiques locales, participant ainsi à la baisse de la dépense publique.

Pour y parvenir, l'un des leviers d'action de l'Etat a été de mettre en place en 2018 des contrats financiers Etat-Collectivités qui concernent toutes les collectivités et EPCI dont les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget principal, en 2016, ont été supérieures à 60 millions d'euros. Cette mesure ne concernait pas la ville d'Abbeville.

Il est cependant utile de relever que la Cour des Comptes, dans son dernier rapport annuel sur les finances locales, s'inquiétait de ce que la nouvelle contractualisation financière ne soit pas suffisamment contraignante pour « forcer » les collectivités locales à réduire leur niveau de dépenses et prône pour cela le retour à la diminution des concours financiers de l'Etat.

Malgré une pause de deux ans dans la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, il apparaît donc toujours nécessaire d'observer une certaine prudence dans l'élaboration des budgets locaux en raison du maintien d'une pression constante des institutions nationales sur les finances locales.

Il est impératif que nous continuions à faire preuve, comme les années précédentes, d'une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement si l'on veut continuer à proposer aux Abbevilloises et Abbevillois les services et prestations qu'ils sont en droit d'attendre.

Le projet de loi de Finances 2019 vient toutefois confirmer ces nouvelles orientations avec des concours financiers de l'Etat aux collectivités qui continuent à être stables. C'est historique au regard des baisses subies ces dernières années, notamment celles qui relèvent de la DGF.

Quant à la suppression du 1^{er} tiers de la taxe d'habitation, elle a été compensée à l'euro près en 2018. Nous demeurerons vigilants pour la compensation des 2/3 restants car nous avons une double ambition, celle de maintenir en 2019 les dispositifs dont bénéficient les Abbevillois et celle de continuer à investir massivement afin de respecter les engagements pris devant les habitants.

Dans cette optique, plusieurs projets d'envergure seront donc poursuivis ou initiés :

- Construction de la salle de sports dédiée à la gymnastique
- Construction du club house au club hippique
- Travaux de réhabilitation intérieure du théâtre municipal
- Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics
- Poursuite et fin des travaux de la rue du Maréchal Foch
- Programme de travaux d'éclairage public (Argillières, Pommiers, République)
- Programme de travaux d'eau et d'assainissement (Moulin Richebourg)

LE RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Prévu par l'article 2312-1 du Code général des collectivités territoriales introduit par la loi du 6 février 1992, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a vocation d'éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il se tient dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, en vue de compléter l'information de l'assemblée délibérante et de renforcer ainsi la démocratie participative. Il constitue un acte politique majeur et marque une étape fondamentale du cycle budgétaire.

Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

Ce rapport donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique.

C'est donc dans un contexte toujours plus difficile que la Commune d'Abbeville doit parvenir à garantir un service public de qualité au profit de ses habitants, et assurer un développement équilibré du territoire, tout en continuant à prendre des mesures lui permettant de maintenir une situation financière saine et pérenne.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL

La croissance mondiale du PIB (Produit Intérieur Brut) a atteint 3,7 % en 2017 (3,2 % en 2016). Cette dynamique de croissance est due au rebond de la production industrielle, à une constante hausse de la consommation, des investissements et des échanges commerciaux depuis le 2^{ème} semestre 2016, et aux changements récents de la politique fiscale américaine (baisses d'impôts des entreprises et des ménages).

Cependant, alors que le FMI (Fonds Monétaire International) prévoyait une croissance de 3,9 % pour 2018, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) vient d'abaisser cette prévision (à 3,7 %) ainsi que ses chiffres pour la plupart des pays du G20 (sauf les États-Unis et la Chine), mettant en avant le regain de tensions commerciales, le resserrement des conditions financières lié à la sortie des politiques monétaires accommodantes, les risques politiques accrus (en particulier en Europe, notamment au Royaume-Uni et en Italie) et le retour des risques financiers, dix ans après la crise.

Pour la zone euro, l'OCDE prévoit une hausse du PIB de 1,9 % seulement cette année (2,5 % en 2017), et de 1,9 % en 2019. En 2017 la zone euro profitait simultanément de l'accélération du commerce mondial, de la faiblesse de l'inflation et d'une politique monétaire facilitant l'accès au crédit. En 2018, les deux premiers facteurs de soutien se sont affaiblis principalement sous l'effet de la hausse des cours du pétrole accélérant l'inflation jusqu'en octobre et pesant sur le pouvoir d'achat des ménages et sur la croissance.

La France, après avoir atteint 2,2 % en 2017, reculerait à 1,7 % cette année. La croissance du Royaume-Uni, affectée par le Brexit, devrait poursuivre son ralentissement à 1,3 % cette année, après avoir atteint 1,8 % en 2017. L'Allemagne, qui a retrouvé l'équilibre de ses comptes publics depuis 2014, affiche cette année encore une croissance supérieure à 2%. Cependant, cette bonne santé s'explique notamment par sa politique de dépenses modérées (peu d'investissements réalisés).

Aux États-Unis, alors que la croissance flirtait ces dernières années autour de 2%, elle devrait en 2018 atteindre et même dépasser les 4%. Le taux de chômage a baissé à 3,8% en mai. Néanmoins, l'euphorie actuelle tient en grande partie à la baisse drastique de l'impôt sur les sociétés votée fin 2017, qui est allée directement grossir les profits des entreprises. Pourtant, cette décision hypothèque l'avenir. En effet, en un an, les recettes publiques ont déjà chuté d'un tiers. Le déficit budgétaire explose littéralement et aura doublé d'ici 2020. Alors que les baisses d'impôts et la croissance devraient attirer les capitaux, les investissements étrangers ont malgré tout fortement baissé, notamment à cause des barrières douanières.

La Russie devrait connaître une croissance de 1,8%, contre 1,5% en 2017. Cependant, par rapport aux précédentes prévisions, le rouble va être légèrement plus faible et les sorties de capitaux plus élevées au cours des 12 prochains mois, en raison notamment des nouvelles sanctions américaines.

En Chine, la croissance a été en 2017 de 6,9%, grâce notamment aux investissements publics dans les infrastructures et dans l'immobilier. Toutefois, la croissance devrait se heurter à la volonté de réduire les surcapacités industrielles, de dégonfler la dette publique et privée chinoise (qui dépasse 250% du PIB), et d'éviter que ne s'envolent encore davantage les prix de l'immobilier dans les grandes villes. L'économie chinoise doit aussi faire face au combat du gouvernement contre la pollution : depuis plusieurs mois, des dizaines de milliers d'usines du nord du pays ont dû fermer ou réduire leur production. Ces mesures, couplées au bras de fer commercial avec les États-Unis, induisent une prévision de croissance pour 2018 de 6,5%.

Enfin pour l'Inde, après une croissance de 7,1% en 2016 et de 6,7% en 2017, le PIB devrait s'élever à 7,3% en 2018, faisant du pays le nouveau moteur de l'économie mondiale. L'introduction d'une taxe nationale sur la vente des marchandises et des services et le flux d'investissements étrangers ont dynamisé le pays, dont la population demeure néanmoins très pauvre.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

1 – Les prévisions budgétaires nationales

En 2017, la croissance française a été plus dynamique que prévu, atteignant un taux inédit depuis dix ans : 2,3 % (1,1% en 2016). Toutefois elle devrait ralentir en 2018 et s'établir à 1,6%, pour diverses raisons : le « contrecoup » de la croissance vigoureuse de 2017, une consommation des ménages en baisse, l'impact des grèves dans les transports, ainsi que d'autres facteurs internationaux tels que la forte remontée des prix du pétrole, la hausse de l'euro par rapport aux autres monnaies, le renforcement des tensions protectionnistes, les craintes sur la politique monétaire et l'inflation, ou encore les incertitudes politiques en Europe.

Sortie officiellement en juin 2018 de la procédure européenne de déficit excessif à son encontre en 2009, la France fait face depuis à une dégradation de ses finances publiques. La croissance plus faible, ainsi que la reprise de la dette de la SNCF Réseau ont légèrement détérioré le déficit public (passé de 2,6 % en 2017 à 2,7 % en 2018) et considérablement alourdi la dette publique qui atteint un niveau record de 98,5 % du PIB en 2017.

Si le projet de loi de finances 2019 initial prévoyait une dégradation temporaire de - 2,6 % de PIB de déficit en 2018 à - 2,9 % en 2019, le budget voté fin décembre 2018 prévoit désormais une détérioration plus importante à 2,7 % en 2018 et -3,2 % en 2019 en raison du mouvement des gilets jaunes. Le gouvernement a dû renoncer aux recettes attendues de la hausse de la fiscalité sur les carburant et l'énergie et consentir à des mesures sociales (revalorisation de la prime d'activité en 2019, défiscalisation et suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires et sur la prime annuelle exceptionnelle, annulation de la hausse de 1,7 point de CSG pour 30 % supplémentaire de retraités). Le coût total est estimé à 11 Milliards d'euros financé partiellement à hauteur de 4 Milliards d'euros à travers la mise en place d'une taxe sur les GAFAs, et le report de la baisse de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En conséquence, la dette devrait continuer de croître jusqu'en 2020, pour atteindre 99,5 % en 2019 et frôler 100 % en 2020

Les grandes lignes du projet de loi de finances 2019 sont :

- Augmentation du pouvoir d'achat (plus de 6 milliards d'euros) : suppression de la deuxième tranche de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables, réduction des cotisations chômage et maladie, exonération des heures supplémentaires de cotisations sociales à compter de septembre 2019 ;
- Travail : 2,5 milliards d'euros seront investis pour traiter en profondeur les causes du chômage (le taux de chômeurs tourne autour de 9% en 2018) ; les entreprises bénéficieront de la transformation du CICE en allègements pérennes de charges, de la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés, et d'une fiscalité simplifiée par la suppression d'une vingtaine de petites taxes ;
- Protection : revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation adultes handicapés ; les moyens alloués aux armées, à la justice et à l'intérieur seront également renforcés ;
- Avenir : un effort budgétaire important sera porté sur l'éducation (860 millions d'euros d'augmentation du budget, malgré la suppression programmée de 1.800 postes), la recherche, la transition écologique et à travers le « Grand plan d'investissement » du Gouvernement ; la transformation en profondeur de l'action publique s'accélèrera en 2019 avec la réforme de l'audiovisuel public, un nouveau service public de l'emploi, la revue à la baisse des effectifs de

l'État et de ses opérateurs (objectif de 50 000 suppressions d'emplois d'ici 2022), ainsi qu'un rééquilibrage de la présence française à l'étranger en fonction des priorités géostratégiques.

Il est à noter que pour la première fois depuis 2001, la sécurité sociale présenterait en 2019 un budget excédentaire (700 millions d'euros).

2 – Les principales dispositions de la Loi de Finances pour 2019

Après une année 2018 qui a vu la mise en place des contrats financiers Etat-Collectivités (qui concerne toutes les collectivités et EPCI dont les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget principal, en 2016, ont été supérieures à 60 millions d'euros, et sont soumises à un niveau maximal d'évolution de leurs dépenses de fonctionnement fixé à 1,2 % par an pendant trois ans) et la première étape de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables, le projet de loi de finances 2019 ne présente pas de gros bouleversements pour les collectivités locales. Les concours financiers de l'Etat aux collectivités sont stables par rapport à 2018. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) des communes et des départements est maintenue également, à hauteur de 26,9 milliards €. Elle sera répartie en fonction des dynamiques de population et de richesses, en tenant compte du renforcement de la péréquation entre collectivités du bloc local. Le texte prévoit les mêmes péréquations qu'en 2018.

Les dotations de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements sont maintenues à un niveau de 2,1 milliards €, dont 1,8 pour les communes et 0,3 pour les départements, hors FCTVA (fonds de compensation de la TVA). Le gouvernement prévoit une hausse de 37 millions € du FCTVA, en raison de la reprise de l'investissement local.

La suppression de la taxe d'habitation

Les dispositions fiscales majeures concernant les collectivités sont renvoyées au projet de loi dédié (annoncé pour le premier trimestre 2019), qui devrait acter la refonte de la fiscalité locale. Toutefois, le dégrèvement de la deuxième tranche de baisse de la taxe d'habitation (65%), pour un montant de 3,8 milliards (après 3,2 milliards en 2018), est bien confirmé. La troisième tranche interviendra en 2020, l'objectif étant de supprimer l'intégralité de la taxe d'habitation d'ici 2021, hors résidences secondaires, pour au moins 80% des ménages. La question des 20% de contribuables non concernés pour le moment par cette exonération sera abordée dans ce projet de loi.

En ce qui concerne la compensation pour les communes et à ce jour, les collectivités ne disposent donc que des pistes de réflexion dévoilées via le rapport de la mission Richard/Bur du printemps dernier et qui sont :

- Transfert de la part départementale de TFPB aux communes et EPCI au prorata de leurs anciennes recettes de TH avec mise en place d'un système de garantie des ressources pour lisser cette ressource entre les communes et EPCI (péréquation horizontale),
- Transfert intégral de la TFPB aux seules communes qui deviendraient l'échelon unique de prélèvement de la taxe avec là aussi un mécanisme de compensation entre les communes sur dotées et sous dotées. Les EPCI pourraient bénéficier d'une fraction d'un impôt national (type TVA mais avec perte du pouvoir de taux),
- Transfert d'une fraction d'un impôt national aux communes et aux EPCI qui perdraient alors chacun leur pouvoir de taux. Le risque de voir alors évoluer les règles de répartition de cette fraction aux dépens des communes ne peut être écarté.

LE CONTEXTE LOCAL

Rétrospective et prospective des recettes réelles de fonctionnement

Méthodologie :

La rétrospective est établie à partir des comptes administratifs 2014 à 2017 et sur une estimation du compte administratif 2018.

La prospective est quant à elle déterminée à partir de l'estimation du compte administratif 2018 et à taux de fiscalité constants. Dans cette prospective, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est calculée en tenant compte du dernier recensement de la population (Source INSEE) et des derniers éléments de la loi de finances pour 2019.

	RETROSPECTIVE					PROSPECTIVE		Evolution moyenne
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Atténuation de charges	307 919	381 501	289 354	303 465	292 228	227 800	227 800	
Produits des services	981 997	886 736	903 721	276 190	293 230	295 000	295 000	
Produit des taxes directes	11 678 763	11 957 473	12 028 080	12 054 391	12 263 856	12 534 084	12 629 650	
Rôles supplémentaires	2 807	7 606	2 938	14 959	53 272	30 000	30 000	
Produit des contributions directes	11 681 570	11 965 079	12 031 018	12 069 350	12 317 128	12 564 084	12 659 650	
<i>Evolution n-1</i>		2,43%	0,55%	0,32%	2,05%	2,00%	0,76%	1,35%
Attribution de compensation	6 366 588	6 366 588	5 997 076	0	0	0	0	
FPIC	0	352 747	0	289 154	319 300	320 000	320 000	
Taxes pour utilisation des services publics et du domaine	90 426	92 957	100 925	72 254	67 760	70 000	70 000	
Taxe sur l'électricité	322 527	393 256	451 917	464 706	458 204	465 000	465 000	
Impôts sur les spectacles	1 594	1 592	1 760	0	1 592	1 592	1 592	
Taxes sur la publicité	130 970	60 153	75 070	68 262	73 403	0	0	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	533 044	406 762	377 742	550 691	497 972	500 000	500 000	
Autres taxes	40 273	60 543	123 485	75 192	69 408	71 000	71 000	
Impôts et taxes	19 166 993	19 699 677	19 158 993	13 589 609	13 804 767	13 991 676	14 087 242	
<i>Evolution n-1</i>		2,78%	- 2,74%	- 29,07%	1,58%	1,35%	0,68%	- 5,00%
DGF, dotation forfaitaire	5 218 342	4 645 708	4 007 698	3 678 693	3 646 926	3 631 122	3 631 122	
Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale	2 467 688	3 019 966	3 525 022	3 791 229	3 958 887	4 100 000	4 100 000	
Dotation nationale de péréquation	533 643	470 652	521 763	494 286	593 143	550 000	550 000	
DGD	0	0	5 700	5 010	5 020	5 000	5 000	
Participations	1 730 843	1 721 519	1 700 151	1 363 574	1 415 691	1 280 485	1 255 310	
Compensations fiscales	1 092 794	1 046 507	947 300	1 015 049	994 973	1 000 489	1 007 000	
Autres dotations	5 616	2 808	2 808	50 734	2 808	0	0	
Dotations	11 048 728	10 807 160	10 710 442	10 398 475	10 617 448	10 567 096	10 548 432	
<i>Evolution n-1</i>		- 1,28%	- 1,80%	- 2,91%	2,11%	- 0,47%	- 0,18%	- 0,77%
Autres produits de gestion courante	283 603	240 918	207 297	279 485	239 691	229 930	210 000	
Total des recettes de gestion courante	31 789 237	32 115 992	31 249 807	24 847 228	25 247 364	25 311 502	25 368 474	
<i>Evolution n-1</i>		1,03%	- 2,70%	- 20,49%	1,61%	0,25%	0,23%	- 3,69%
Produits financiers	0	0	3 137 928	228 802	155 917	155 917	155 917	
Produit des cessions d'immobilisations	105 910	49 237	838 164	124 998	76 376	100 000	100 000	
Produits exceptionnels	97 450	83 036	89 187	50 750	58 619	13 000	13 000	
Autres recettes d'exploitation	203 360	132 273	4 065 276	404 550	290 912	268 917	268 917	
<i>Evolution n-1</i>		- 34,96%	2 973,39%	- 90,05%	- 28,09%	- 7,56%	0,00%	4,77%
Total des recettes réelles de fonctionnement	31 992 597	32 248 265	35 315 083	25 251 778	25 538 276	25 580 419	25 637 391	
<i>Evolution n-1</i>		0,80%	9,51%	- 28,50%	1,13%	0,17%	0,22%	- 3,62%
Valeur en euros par habitant	1 286	1 290	1 439	1 042	1 067	1 072	1 074	
Valeur de la strate 20-50 000 hab (Source DGFIP)	1 469	1 481	1 552	1 528	nd	nd	nd	

Rétrospective et prospective des dépenses réelles de fonctionnement

Sur la période 2014–2020, les charges à caractère général subissent une baisse moyenne de 3,73 %. En revanche, les charges de personnel diminuent sur la même période de 6,14 % en moyenne.

	RETROSPECTIVE					PROSPECTIVE		Evolution moyenne
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Charges à caractère général	6 586 515	6 827 351	6 446 707	5 126 485	5 095 818	5 179 514	5 243 595	
<i>Evolution n-1</i>		3.66%	- 5.58%	- 20.48%	- 0.60%	1.64%	1.24%	- 3.73%
Charges de personnel et frais assimilés	18 134 007	18 257 598	17 789 315	13 698 397	12 276 910	12 338 295	12 399 986	
<i>Evolution n-1</i>		0.68%	- 2.56%	- 23.00%	- 10.38%	0.50%	0.50%	- 6.14%
Autres reversements	8 609	3 050	0	462 653	3 020 474	2 718 289	2 718 289	
FPIC	0	352 747	0	225 192	0	0	0	
Atténuation de produit	8 609	355 797	0	687 845	3 020 474	2 718 289	2 718 289	
<i>Evolution n-1</i>	- 95.03%	4 032.85%	- 100.00%					
Subventions versées	2 108 937	2 118 160	2 076 675	1 790 747	1 766 228	1 735 043	1 735 043	
Autres charges de gestion courante	368 154	302 501	336 202	344 992	343 332	325 000	365 000	
Autres charges de gestion courante	2 477 091	2 420 661	2 412 877	2 135 739	2 109 560	2 060 043	2 100 043	
<i>Evolution n-1</i>		- 2.28%	- 0.32%	- 11.49%	- 1.23%	- 2.35%	1.94%	- 2.71%
Total des dépenses de gestion courante	27 206 221	27 881 407	26 648 899	21 648 466	22 502 762	22 296 141	22 461 913	
<i>Evolution n-1</i>		2.41%	- 4.35%	- 18.76%	3.95%	- 0.92%	0.74%	- 3.14%
Intérêts de la dette	1 521 330	1 576 977	1 588 634	1 213 533	495 577	454 624	500 000	
<i>Evolution n-1</i>		3.66%	0.74%	- 23.61%	- 59.16%	- 8.26%	9.98%	- 16.93%
Intérêts courus non échus – ICNE	11 884	- 28 821	43 935	- 535 988	- 69 094	- 45 816	- 30 000	
Autres charges financières	0	0	3 790 673	0	0	0	0	
Charges exceptionnelles	1 492 130	1 280 135	1 456 284	1 319 865	1 328 113	1 504 000	1 565 000	
Sous-total charges d'exploitation	3 025 344	2 828 291	6 879 526	1 997 410	1 754 596	1 912 808	2 035 000	
<i>Evolution n-1</i>		- 6.51%	143.24%	- 70.97%	- 12.16%	9.02%	6.39%	- 6.40%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	30 231 565	30 689 698	33 528 425	23 645 876	24 257 358	24 208 949	24 496 913	
<i>Evolution n-1</i>		1.52%	9.25%	- 29.48%	2.59%	- 0.20%	1.19%	- 3.44%

Valeur en euros par habitant	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	1 215	1 228	1 366	976	1 014	1 014	1 026

Valeur de la strate 20-50 000 hab (Source DGFIP)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	1 369	1 358	1 426	1 403	nd	nd	nd

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Article 13 de la LPPF)

DRF Budget principal CA 2018	DRF Budgets annexes CA 2018	Total DRF CA 2018	DRF Budget principal 2019 (Estimation)	DRF Budgets annexes 2019 (Estimation)	DRF totale 2019 (Estimation)	Evolution Totale en €	Evolution en %
24 257 358 €	2 089 081 €	26 346 439 €	25 000 000 €	2 600 000 €	27 600 000 €	1 253 561 €	4.76%

Les dépenses de personnel et son évolution :

Les charges de personnel ont subi une baisse moyenne annuelle de 7,50 % entre 2014 et 2018 et représentent en 2018, 50,61 % des dépenses réelles de fonctionnement (moyenne de la strate 2017 : 54,21 %).

Cependant, cette affirmation doit être nuancée et corrigée car la méthode de calcul en vigueur au sein de la Direction Générale des Finances Publiques ne tient pas compte des remboursements effectués et des aides obtenues. En 2018, le montant des remboursements sur charges de personnel (mise à disposition aux budgets annexes, financements des contrats aidés,...) s'élève à 1 497 443,97 €

La charge nette de personnel pour 2018 est ainsi de 10 779 436,13 € et représente 44,44 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces charges regroupent à la fois la rémunération des agents, les charges sociales et patronales, mais aussi l'assurance statutaire et la médecine du travail.

Il faut noter que la rubrique des heures supplémentaires en 2018 est en baisse de 11,75 %.

Une partie de l'évolution de cette charge est liée à des facteurs qui ne peuvent être maîtrisés localement comme la progression des carrières en lien avec le statut de la fonction publique territoriale, les reclassements indiciaires.

Par ailleurs, la proportion de la masse salariale est aussi la conséquence des modes de gestion retenus par la collectivité qui a, jusqu'à présent, privilégié la gestion directe aux contrats de prestations.

Perspectives pour l'année 2019

En 2019, la prévision budgétaire devrait être de 12 460 000 € contre 12 498 300 € en 2018. La masse salariale est donc maîtrisée et il est même constaté une légère baisse entre 2018 et la prévision budgétaire 2019.

La réforme du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) sera mise en place en 2019.

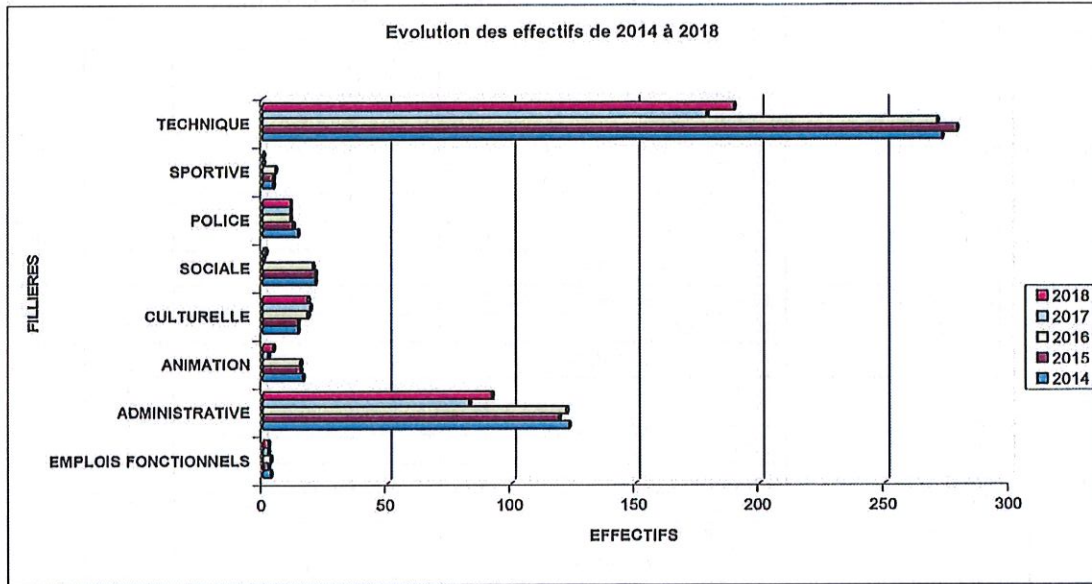
L'année 2019 sera également marquée par la reprise de l'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR), avec notamment le reclassement indiciaire prévu pour les catégories A, B et C au 1^{er} janvier 2019. Enfin, la tenue des élections européennes aura également un impact sur la masse salariale 2019.

Enfin, les efforts de réduction de la masse salariale devront être poursuivis, malgré la reprise du PPCR après une pause d'un an, et des effets du glissement vieillissement technicité (GVT).

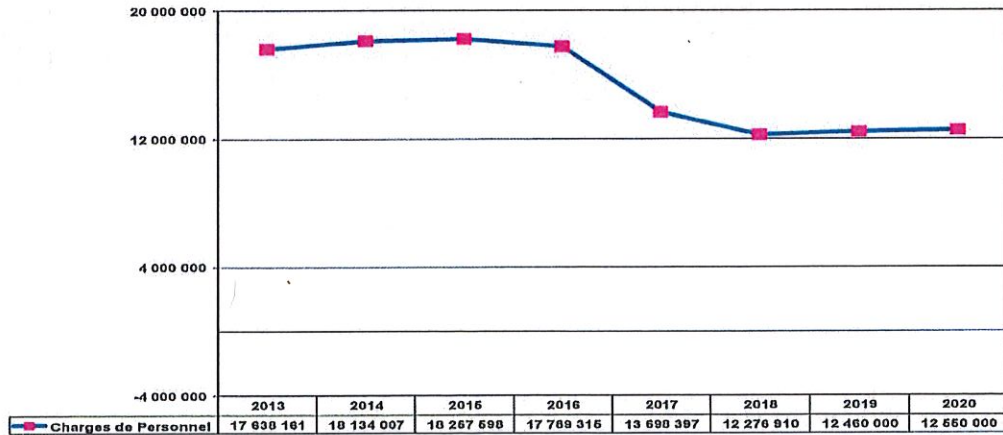
Pour se faire les mesures telles que le non remplacement systématique des départs à la retraite et le recours limité aux recrutements seront maintenues.

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR FILIERES

FILIERES	2014		2015		2016		2017		2018	
	Postes pourvus en nombre	Postes pourvus en %	Postes pourvus en nombre	Postes pourvus en %	Postes pourvus en nombre	Postes pourvus en %	Postes pourvus en nombre	Postes pourvus en %	Postes pourvus en nombre	Postes pourvus en %
EMPLOIS FONCTIONNELS	3	0.64%	2	0.43%	3	0.65%	2	0.68%	2	0.63%
ADMINISTRATIVE	123	26.28%	119	25.54%	122	26.24%	83	28.04%	92	28.93%
ANIMATION	16	3.42%	15	3.22%	15	3.23%	2	0.68%	4	1.26%
CULTURELLE	14	2.99%	14	3.00%	18	3.87%	19	6.42%	18	5.66%
SOCIALE	21	4.49%	21	4.51%	20	4.30%	0	0.00%	1	0.31%
POLICE	14	2.99%	12	2.58%	11	2.37%	11	3.72%	11	3.46%
SPORTIVE	4	0.85%	4	0.86%	5	1.08%	0	0.00%	0	0.00%
TECHNIQUE	273	58.33%	279	59.87%	271	58.28%	179	60.47%	190	59.75%
	468	100.00%	466	100.00%	465	100.00%	286	100.00%	318	100.00%



EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 080-218000016-20190312-DL2019_016-DE

Au 31/12/2018 (Budget principal + Eau + Assainissement + Scènes + Rv)									
Filières	Cl.	Cadres d'emplois	Grades	Postes créés	DONT TRC	Postes pourvus	Postes à pourvoir	Postes pourvus ETC (en nombre d'f)	Équivalents temps pleins pourvus (en unit)
			- DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1	0	1	0	35	1,00
			- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	1	0	1	0	35	1,00
			TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	2	0	2	0	70	2,00
ADMINISTRATIVE	A	ATTACHE	- ATTACHE PRINCIPAL	1	0	1	0	35	1,00
ADMINISTRATIVE	A	ATTACHE	- ATTACHE	13	1	11	2	362	10,24
ADMINISTRATIVE	B	REDACTEUR	- REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	5	0	5	0	175	5,00
ADMINISTRATIVE	B	REDACTEUR	- REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	2	0	2	0	70	2,00
ADMINISTRATIVE	B	REDACTEUR	- REDACTEUR	9	0	9	0	315	9,00
ADMINISTRATIVE	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	- ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	16	16	0	16	560	16,00
ADMINISTRATIVE	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	- ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	34	0	33	0	1155	31,50
ADMINISTRATIVE	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	- ADJOINT ADMINISTRATIF	16	0	16	0	560	16,00
			TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	95	17	76	18	3197	89,94
ANIMATION	B	ANIMATEUR	- ANIMATEUR	1	0	1	0	35	1,00
ANIMATION	C	ADJOINT D'ANIMATION	- ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	3	0	2	1	70	2,00
ANIMATION	C	ADJOINT D'ANIMATION	- ADJOINT ANIMATION	1	0	1	0	35	1,00
			TOTAL FILIERE ANIMATION	5	0	4	1	140	4,00
CULTURELLE	A	CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE	- CONSERVATEUR EN CHEF	1	0	0	1	35	1,00
CULTURELLE	A	BIBLIOTHECAIRE	- BIBLIOTHECAIRE PRINCIPAL	1	0	1	0	35	1,00
CULTURELLE	A	BIBLIOTHECAIRE	- BIBLIOTHECAIRE	1	0	1	0	35	1,00
CULTURELLE	A	ATTACHE DE CONSERVATION	- ATTACHE DE CONSERVATION	3	0	2	1	70	2,00
CULTURELLE	B	ASSISTANT DE CONSERVATION	- ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	3	0	3	0	105	2,80
CULTURELLE	B	ASSISTANT DE CONSERVATION	- ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	2	0	2	0	35	2,00
CULTURELLE	C	ADJOINT DU PATRIMOINE	- ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	2	0	2	0	70	1,50
CULTURELLE	C	ADJOINT DU PATRIMOINE	- ADJOINT DU PATRIMOINE	7	0	7	0	245	6,80
			TOTAL FILIERE CULTURELLE	20	0	18	2	630	18,10
POLICE MUNICIPALE	B	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	- CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1	0	1	0	35	1,00
POLICE MUNICIPALE	C	AGENT DE POLICE MUNICIPAL	- BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	10	0	10	0	350	10,00
			TOTAL FILIERE POLICE	11	0	11	0	385	11,00
TECHNIQUE	A	INGENIEUR	- INGENIEUR	3	0	3	0	105	3,00
TECHNIQUE	B	TECHNICIEN	- TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1	0	1	0	35	1,00
TECHNIQUE	B	TECHNICIEN	- TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	1	0	1	0	35	1,00
TECHNIQUE	B	TECHNICIEN	- TECHNICIEN	3	0	2	1	70	2,00
TECHNIQUE	C	AGENT DE MATRISE	- AGENT DE MATRISE PRINCIPAL	16	0	16	0	525	15,90
TECHNIQUE	C	AGENT DE MATRISE	- AGENT DE MATRISE	14	0	13	1	455	13,00
TECHNIQUE	C	ADJOINT TECHNIQUE	- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	17	0	15	2	490	14,00
TECHNIQUE	C	ADJOINT TECHNIQUE	- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	59	2	56	3	1945	55,56
TECHNIQUE	C	ADJOINT TECHNIQUE	- ADJOINT TECHNIQUE	87	7	82	5	2770,5	79,12
			TOTAL FILIERE TECHNIQUE	201	9	190	12	6430,5	184,58
SOCIALE	B	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	1	0	0	1	0	0
			TOTAL FILIERE SOCIALE	1	0	0	1	0	0
			TOTAL GENERAL	335	26	301	34	10632,5	309,62

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le



ID : 080-21800016-20190312-DL2019_016-DE

Au 01/01/2019 (Budget principal + Eau + Assainissement + Sctes + Ret)									
Filières	Cat.	Cadres d'emplois	Grades	Postes créés	DONT TIC	Postes pourvus	Postes à pourvoir	Postes pourvus EIC (sauf nbs d'Eq)	Équivalents temps plein pourvus (sauf nbs)
			- DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1	0	1	0	35	1,00
			- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	1	0	1	0	35	1,00
			TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	2	0	2	0	70	2,00
ADMINISTRATIVE	A	ATTACHE	- ATTACHE PRINCIPAL	2	0	1	1	35	1,00
ADMINISTRATIVE	A	ATTACHE	- ATTACHE	13	1	11	2	352	10,24
ADMINISTRATIVE	B	REDACTEUR	- REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	5	0	5	0	175	5,00
ADMINISTRATIVE	B	REDACTEUR	- REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	2	0	2	0	70	2,00
ADMINISTRATIVE	B	REDACTEUR	- REDACTEUR	9	0	9	0	315	9,00
ADMINISTRATIVE	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	- ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	16	0	16	0	560	16,00
ADMINISTRATIVE	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	- ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	34	0	34	0	1190	34,90
ADMINISTRATIVE	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	- ADJOINT ADMINISTRATIF	18	0	17	1	595	17,00
			TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	99	1	95	4	3302	92,14
ANIMATION	B	ANIMATEUR	- ANIMATEUR	1	0	1	0	35	1,00
ANIMATION	C	ADJOINT D'ANIMATION	- ADJOINT ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	3	0	2	1	70	2,00
ANIMATION	C	ADJOINT D'ANIMATION	- ADJOINT ANIMATEUR	1	0	1	0	35	1,00
			TOTAL FILIERE ANIMATION	5	0	4	1	140	4,00
CULTURELLE	A	CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE	- CONSERVATEUR EN CHEF	1	0	0	1	35	1,00
CULTURELLE	A	BIBLIOTHECAIRE	- BIBLIOTHECAIRE PRINCIPAL	1	0	1	0	35	1,00
CULTURELLE	A	BIBLIOTHECAIRE	- BIBLIOTHECAIRE	1	0	1	0	35	1,00
CULTURELLE	A	ATTACHE DE CONSERVATION	- ATTACHE DE CONSERVATION	3	0	2	1	70	2,00
CULTURELLE	B	ASSISTANT DE CONSERVATION	- ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	3	0	3	0	105	2,80
CULTURELLE	B	ASSISTANT DE CONSERVATION	- ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	2	0	2	0	35	2,00
CULTURELLE	B	ASSISTANT DE CONSERVATION	- ASSISTANT DE CONSERVATION	1	0	0	1	0	0,00
CULTURELLE	C	ADJOINT DU PATRIMOINE	- ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	2	0	2	0	70	1,50
CULTURELLE	C	ADJOINT DU PATRIMOINE	- ADJOINT DU PATRIMOINE	7	0	7	0	245	6,60
			TOTAL FILIERE CULTURELLE	21	0	18	3	630	18,10
POLICE MUNICIPALE	B	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	- CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1	0	1	0	35	1,00
POLICE MUNICIPALE	C	AGENT DE POLICE MUNICIPAL	- BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	10	0	10	0	350	10,00
POLICE MUNICIPALE	C	AGENT DE POLICE MUNICIPAL	- GARDE-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	1	0	0	1	0	0,00
			TOTAL FILIERE POLICE	12	0	11	1	385	11,00
TECHNIQUE	A	INGENIEUR	- INGENIEUR	2	0	2	0	70	2,00
TECHNIQUE	B	TECHNICIEN	- TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1	0	1	0	35	1,00
TECHNIQUE	B	TECHNICIEN	- TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	1	0	1	0	35	1,00
TECHNIQUE	B	TECHNICIEN	- TECHNICIEN	2	0	2	0	70	2,00
TECHNIQUE	C	AGENT DE MAITRISE	- AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	16	0	16	0	525	15,90
TECHNIQUE	C	AGENT DE MAITRISE	- AGENT DE MAITRISE	14	0	13	1	455	13,00
TECHNIQUE	C	ADJOINT TECHNIQUE	- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	17	0	15	2	525	15,00
TECHNIQUE	C	ADJOINT TECHNIQUE	- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	69	2	56	3	1945	55,56
TECHNIQUE	C	ADJOINT TECHNIQUE	- ADJOINT TECHNIQUE	89	7	85	4	2890,5	81,60
			TOTAL FILIERE TECHNIQUE	201	9	191	10	6520,5	187,15
SOCIALE	B	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	1	0	0	1	0	0
			TOTAL FILIERE SOCIALE	1	0	0	1	0	0
			TOTAL GENERAL	341	10	321	20	11847,5	314,39

La fiscalité directe locale :

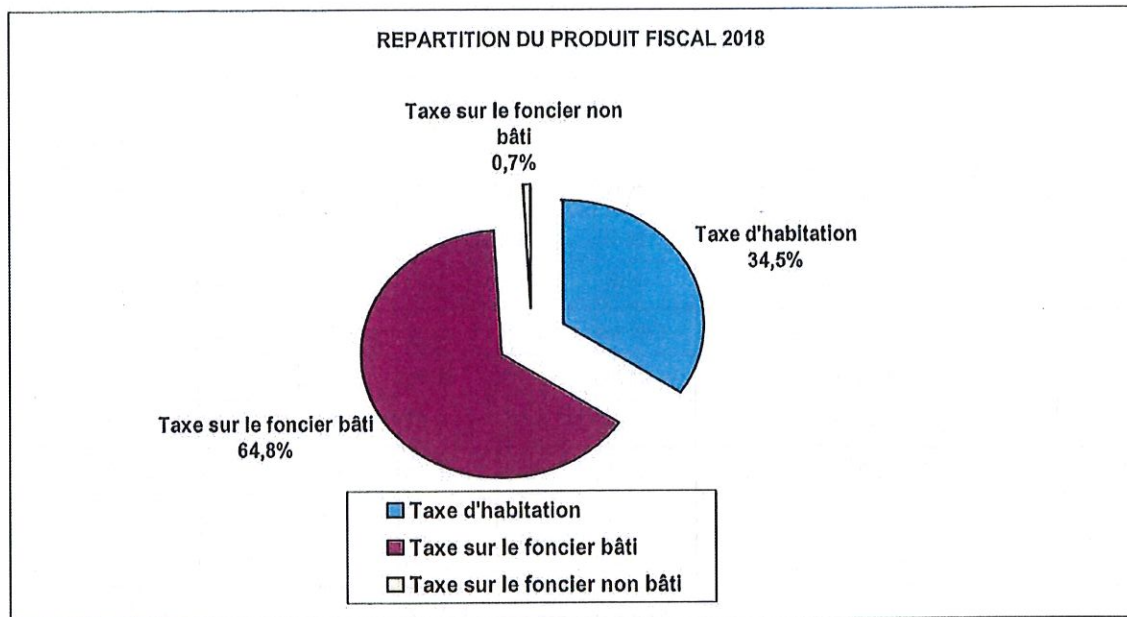
Le tableau ci-dessous montre que les bases d'imposition par habitant de la ville sont nettement inférieures à la moyenne de la strate de population (20 000-50 000 habitants) soit - 27 % pour la moyenne des bases nettes de la taxe d'habitation et - 34 % pour la moyenne des bases nettes de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Bases nettes "ménages" taxées au profit de la commune	2017	Bases en € par habitant	
		Pour la commune	Moyenne de la strate
Taxe d'habitation	25 085 197	1 036	1 410
Taxe foncière sur les propriétés bâties	22 722 890	938	1 423
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	157 826	7	6

Population légale au 1er janvier 2017 : 24 225 habitants
 Source : données DGFIP - Gestion 2017

Le tableau suivant présente une simulation à taux constants du produit fiscal attendu pour la période 2015-2020. Les bases sont revalorisées automatiquement en fonction du taux d'inflation (article 99 de la LFI 2017). Pour 2019, la revalorisation des bases d'imposition est de 2,2 %. Depuis 2008, les taux d'imposition sont inchangés et ce sera encore le cas pour 2019.

	RETROSPECTIVE				PROSPECTIVE		Evolution moyenne
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Taxe d'habitation							
Base nette imposable	25 746 045	24 992 452	25 085 197	25 471 000	26 031 362	26 031 362	
Evolution n-1		- 2,93%	0,37%	1,54%	2,20%	0,00%	0,22%
Taux taxe d'habitation	16,6100%	16,6100%	16,6100%	16,6100%	16,6100%	16,6100%	
Evolution n-1		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Produit de la taxe d'habitation	4 276 418	4 151 246	4 166 651	4 230 733	4 323 809	4 323 809	
Evolution n-1		- 2,93%	0,37%	1,54%	2,20%	0,00%	0,22%
Taxe sur le foncier bâti							
Base nette imposable	22 144 090	22 330 462	22 722 890	23 158 000	23 667 476	23 667 476	
Evolution n-1		0,84%	1,76%	1,91%	2,20%	0,00%	1,38%
Taux taxe foncière sur le bâti	34,3200%	34,3200%	34,3200%	34,3200%	34,3200%	34,3200%	
Evolution n-1		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	7 599 852	7 663 815	7 798 496	7 947 826	8 122 678	8 122 678	
Evolution n-1		0,84%	1,76%	1,91%	2,20%	0,00%	1,38%
Taxe sur le foncier non bâti							
Base nette imposable	151 272	163 209	157 826	158 900	162 396	162 396	
Evolution n-1		7,89%	- 3,30%	0,68%	2,20%	0,00%	1,47%
Taux taxe foncière sur le non bâti	53,6800%	53,6800%	53,6800%	53,6800%	53,6800%	53,6800%	
Evolution n-1		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	81 203	87 611	84 721	85 298	87 174	87 174	
Evolution n-1		7,89%	- 3,30%	0,68%	2,20%	0,00%	1,47%
Produit des taxes directes							
	11 957 473	11 902 671	12 049 866	12 263 857	12 533 660	12 533 660	
Evolution n-1		- 0,46%	1,24%	1,78%	2,20%	0,00%	0,96%



Les dotations

Depuis 2014, la commune participe à l'objectif de réduction du déficit de l'Etat qui a impacté la dotation forfaitaire soit entre 2013 et 2017 une réduction de 1,77 M€.

ESTIMATION DE L'EVOLUTION DE LA DOTATION FORFAITAIRE POUR LA COMMUNE D'ABBEVILLE

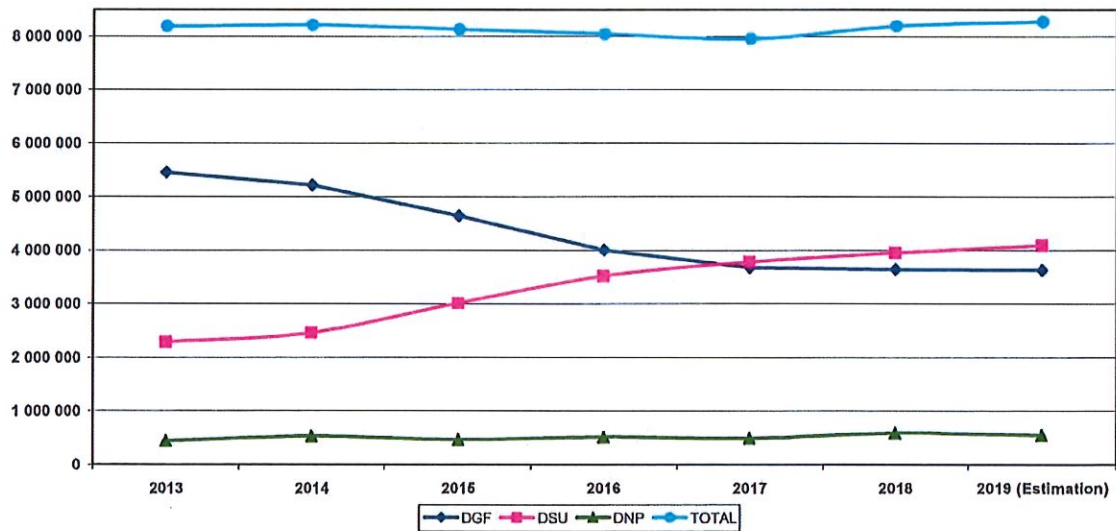
	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Estimation)
Dotation forfaitaire retraitée	5 450 096 €	5 216 360 €	4 645 708 €	4 007 698 €	3 678 593 €	3 646 926 €
Population DGF	25117	25207	24760	24448	24174	24109
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2014	-231 754 €					
Part dynamique de la population		9 598 €	-47 583 €	-33 170 €	-29 096 €	-9 763 €
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2015		-580 250 €				
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2016			-589 550 €			
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2017				-294 057 €		
Ecrêtement			-877 €	-1 878 €	-2 571 €	-3 500 €
Perte annuelle par rapport à 2013	-231 754 €	-570 652 €	-638 010 €	-329 105 €	-31 667 €	-13 263 €
<u>DOTATION FORFAITAIRE ESTIMEE</u>	5 218 342 €	4 645 708 €	4 007 698 €	3 678 593 €	3 646 926 €	3 633 663 €
Evolution en %		-10.97%	-13.73%	-8.21%	-0.86%	-0.36%
Evolution depuis 2014		-10.97%	-23.20%	-29.51%	-30.11%	-30.37%

Avec la fin de la Contribution au Redressement des Finances Publiques, le gouvernement a décidé de moins abonder les dotations de péréquation verticale. Pour la commune, cela se traduit par une augmentation moindre de la Dotation de Solidarité Urbaine.

EVOLUTION DES DOTATIONS DEPUIS 2013

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Estimation)	Evolution moyenne
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	5 457 138	5 218 342	4 645 708	4 007 698	3 678 593	3 646 926	3 633 000	
Variation en valeur		-238 796	-572 634	-638 010	-329 105	-31 667	-13 926	-6.56%
Variation en pourcentage		-4.38%	-10.97%	-13.73%	-8.21%	-0.86%	-0.38%	
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	2 291 294	2 467 688	3 019 966	3 525 022	3 791 229	3 958 887	4 100 000	
Variation en valeur		176 394	552 278	505 056	266 207	167 658	141 113	10.18%
Variation en pourcentage		7.70%	22.38%	16.72%	7.55%	4.42%	3.56%	
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	445 560	533 643	470 652	521 763	494 286	593 143	550 000	
Variation en valeur		88 083	-62 991	51 111	23 634	98 857	-43 143	3.57%
Variation en pourcentage		19.77%	-11.80%	10.86%	-5.27%	20.00%	-7.27%	
D.G.F. + D. S. U. + D.N.P.	8 193 992	8 219 673	8 136 326	8 054 483	7 964 108	8 198 956	8 283 000	
Variation en valeur		25 681	-83 347	-81 843	-90 375	234 848	84 044	0.18%
Variation en pourcentage		0.31%	-1.01%	-1.01%	-1.12%	2.95%	1.03%	

EVOLUTION DES DOTATIONS
 D. G. F. - D. S. U. - D. N. P.



La gestion de la dette :

Le tableau ci-dessous vous présente l'encours au 31/12 et l'annuité de la dette :

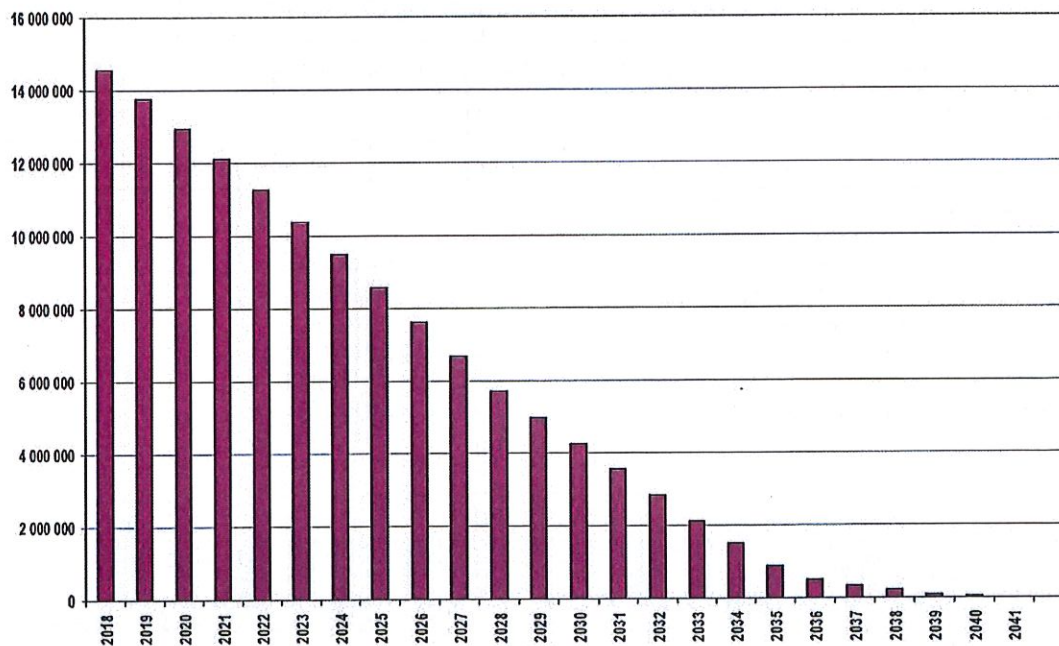
	31/12/2016	31/12/2017	Ratios 2017 strate 20 à 50 000 h (1)	31/12/2018	01/01/2019
Remboursement du capital de la dette	1 748 934	1 723 748		714 904	795 813
Intérêts	1 588 804	1 213 533		495 577	454 624
Annuité (capital + Intérêts)	3 337 738	2 937 281		1 210 481	1 250 437
Population (source Insee)	24 538	24 225		23 932	23 867
Annuité par habitant	136.02 €	121.25 €	135.00 €	50.58 €	52.39 €
Annuité/recettes réelles de fonctionnement	9.45%	11.63%		4.79%	4.95%
Capital restant dû au 31/12	45 984 172	14 680 354		14 556 164	13 760 351
<i>Encours de la dette au 31/12 par habitant</i>	<i>1 874</i>	<i>606</i>	<i>1 095 €</i>	<i>608</i>	<i>577</i>

- (1) Source DGFIP - Gestion 2017

L'analyse de la dette :

Suite aux transferts à la Communauté d'Agglomération Baie de Somme, l'encours de la dette par habitant a fortement chuté à 608 €/Hab, se situant bien en dessous de la moyenne de la strate (1 095 €).

PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE
 ENCOURS AU 31 DECEMBRE



Les investissements et les différents projets

Les principaux investissements réalisés en 2018 :

Amélioration de l'éclairage public	587 316 €
Effacement des réseaux	146 758 €
Voirie – Site sucrerie	352 743 €
Menuiserie Centre Omnisports	23 794 €
Travaux électricité Club hippique	45 142 €
Concours Maîtrise d'Oeuvre Halle de sports	118 306 €
Mise en accessibilité	291 892 €
Équipement et travaux Foyer La Barre	33 350 €
Extension du réseau de chaleur	40 788 €
Travaux salle des fêtes	55 616 €

Le programme pluriannuel d'investissement :

Libellé	RETROSPECTIVE					PROSPECTIVE	
	Total	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ACQUISITION DE MATERIEL et VEHICULES	1 985 318	375 697	398 698	286 278	324 645	300 000	300 000
AMELIORATION DU PATRIMOINE	2 120 963	286 281	307 270	274 151	453 281	400 000	400 000
AMENAGEMENT DANS LES QUARTIERS	423 035	101 949	2 016	169 312	146 758	3 000	
AMENAGEMENT QUARTIER SOLEIL LEVANT	107 813		107 813				
AMENAGEMENT ZONE SUCRERIE - JUSTICE	2 189 847	13 620	1 107 525	700 955	352 743	15 000	
CADRE DE VIE	23 527	18 931	4 596				
ENVIRONNEMENT	96 794	2 862		23 400	30 532	20 000	20 000
EQUIPEMENTS CULTURELS	579 179	85 480	45 081	132 593	16 025	150 000	150 000
EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 403 764	58 975	33 420	108 720	302 649	1 500 000	1 400 000
RESTAURATION COLLECTIVE	236 793	15 896	44 475	113 072	33 350	15 000	15 000
SUBVENTIONS D EQUIPEMENT	97 421	23 921	30 450	17 850	8 400	8 400	8 400
TRAVAUX AMELIORATIONS URBAINES	5 370 238	1 357 788	631 595	558 828	622 027	1 200 000	1 000 000
TRAVAUX EDIFICES CULTUELS	1 461 540	18 305	15 960	65 312	11 963	830 000	530 000
Total dépenses programme	18 096 232	2 359 705	2 728 903	2 440 471	2 302 353	4 441 400	3 823 400

Les principaux projets 2019 prévus au PPI :

Amélioration de l'éclairage public	970 000 €
Voirie – Programme 2019 – Fonds de concours	600 000 €
Effacement des réseaux électriques	190 000 €
Construction Halle de sport	2 300 000 €
Club Hippique – Club house	511 000 €
Programme de mise en accessibilité des bâtiments	400 000 €

ESTIMATION DU BESOIN DE FINANCEMENT
(Article 13 de la LPPF)

Emprunt nouveau Budget principal (Estimation)	Emprunt nouveau Budgets annexes (Estimation)	Emprunt nouveau total (Estimation)	Remboursement en capital Budget principal	Remboursement en capital Budgets annexes	Remboursement en capital total	Besoin de financement total (Estimation)
3 000 000 €	1 084 000 €	4 084 000 €	795 813 €	545 985 €	1 341 798 €	2 742 202 €

1. LES BUDGETS ANNEXES

SERVICE DE L'EAU

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	355 401,61	87,68%	653 891,24	68,63%	537 317,82	92,26%	453 523,21	91,75%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 305,30	5,01%	20 375,13	2,46%	20 611,09	3,54%	21 071,88	4,26%
76 PRODUITS FINANCIERS		0,00%	179 879,21	21,89%		0,00%		0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 495,00	2,59%	641,00	0,08%	5 119,00	0,89%		0,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	19 156,63	4,73%	56 830,63	6,92%	19 330,63	3,32%	19 702,63	3,99%
TOTAL DES RECETTES	405 358,54	100,00%	821 617,21	100,00%	582 378,54	100,00%	494 297,72	100,00%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 102,62	7,78%	25 384,60	4,01%	18 497,13	4,36%	22 729,78	5,12%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	108 893,22	26,37%	109 957,09	17,36%	99 602,62	23,53%	91 669,83	20,67%
66 CHARGES FINANCIERES	127 966,39	30,99%	331 124,54	52,27%	138 897,65	32,81%	153 810,69	34,68%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	143 922,71	34,86%	167 027,00	26,37%	166 391,00	39,30%	175 346,00	39,53%
TOTAL DES DEPENSES	412 884,94	100,00%	633 493,23	100,00%	423 388,40	100,00%	443 556,30	100,00%

Les investissements réalisés en 2018 :

Réseaux Rue du Maréchal Foch	19 347,00 €
Réseaux d'eau LOPOFA Moulin Quignon	59 306,00 €
Réseaux Pont Talance	29 797,00 €
Réseaux Boulevard de la République	13 187,00 €
Sectorisation alimentation eau potable	166 034,00 €

Prévisions 2019 :

Aménagement station Fond de l'Heure	550 000,00 €
Acquisition de terrain captage Fond de l'Heure	50 000,00 €
Travaux de réseaux d'eau divers	500 000,00 €
Clôture Fond de l'Heure et réservoir Rte d'Amiens	11 000,00 €
Station captage St Gilles – création porte pour le renouvellement du ballon anti-bélier	14 000,00 €

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	563 974,48	47,99%	783 099,88	28,47%	416 707,18	35,56%	519 329,14	42,59%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	117 782,00	10,02%	251 110,00	9,13%	233 347,00	19,91%	176 044,00	14,44%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	619,47	0,05%	215,05	0,01%		0,00%		0,00%
76	PRODUITS FINANCIERS		0,00%	516 311,34	18,77%	27 286,35	2,33%	27 286,35	2,24%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	492 930,03	41,94%	1 199 874,54	43,62%	494 441,03	42,20%	496 689,03	40,73%
TOTAL DES RECETTES		1 175 305,98	100,00%	2 750 610,91	100,00%	1 171 781,56	100,00%	1 219 348,52	100,00%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	39 638,75	3,97%	25 540,58	1,16%	7 349,72	0,77%	5 302,57	0,51%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	130 696,54	13,10%	130 628,24	5,94%	118 750,52	12,37%	110 664,30	10,69%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 025,71	0,10%	499,84	0,02%	2 338,77	0,24%	789,29	0,08%
66	CHARGES FINANCIERES	131 845,98	13,21%	748 452,38	34,05%	84 802,50	8,83%	161 325,10	15,58%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 714,00	0,27%	5 291,00	0,24%	422,00	0,04%		0,00%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	692 078,00	69,35%	1 287 876,58	58,59%	748 706,38	77,76%	757 322,00	73,14%
TOTAL DES DEPENSES		997 896,98	100,00%	2 198 288,58	100,00%	960 369,89	100,00%	1 035 403,26	100,00%

Les investissements réalisés en 2018 :

Réseaux d'assainissement LOPOFA rue du Moulin Quignon	204 442,00 €
Réseaux d'assainissement Maréchal Foch	192 701,00 €
Réseaux d'assainissement Bd République, Rue de Haut	114 145,00 €
Inspections télévisées (Maréchal Foch, Moulin Quignon, Moulin Richebourg, Pierre Brossolette,...)	31 432,00 €

Prévisions 2019 :

Inspections télévisées, tests de compactage	60 000,00 €
Chemisage petite Rue Notre Dame	250 000,00 €
Réseau rue du Moulin Richebourg	300 000,00 €
Réseaux diverses rues	175 000,00 €

CINEMA LE REX

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES							44.22	0.02%
70 VENTES, PRESTATIONS							35 127.34	15.74%
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	26 100.00	37.07%	0.00	0.00%	3 000.00	4.23%	132 641.00	59.44%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 758.98	25.22%	50 226.97	29.33%	39 464.89	55.64%	26 868.85	12.04%
76 PRODUITS FINANCIERS		0.00%	31 445.37	18.36%	1 906.27	2.69%	1 906.27	0.86%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	26 550.00	37.71%	89 599.52	52.31%	26 550.00	37.44%	26 550.00	11.90%
TOTAL DES RECETTES	70 408.98	100.00%	171 271.86	100.00%	70 921.16	100.00%	223 137.88	100.00%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 478.68	7.85%	6 030.91	3.68%	5 040.88	7.15%	61 704.95	28.89%
012 CHARGES DE PERSONNEL							46 919.85	21.96%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0.00%	0.08	0.00%	0.49	0.00%	0.92	0.00%
66 CHARGES FINANCIERES	7 932.44	11.37%	53 165.16	32.42%	6 796.35	9.64%	6 323.98	2.96%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES							40 000.00	18.73%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	56 371.00	80.78%	104 788.91	63.90%	58 662.79	83.21%	58 662.79	27.46%
TOTAL DES DEPENSES	69 782.12	100.00%	163 985.06	100.00%	70 500.51	100.00%	213 612.47	100.00%

Les investissements réalisés en 2018 :

Travaux de reprise de la verrière 12 690,00 €
 Travaux d'électricité et de peinture 14 571,00 €

Prévisions 2019 :

Travaux sanitaires 5 000,00 €
 Reprise étanchéité toiture et désenfumage 100 000,00 €
 Matériel informatique et mobilier 6 000,00 €

MARCHE COUVERT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	30 200.00	27.07%	28 600.00	26.00%	27 500.00	25.12%	27 500.00	25.26%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 876.00	29.47%	32 876.00	29.89%	33 475.71	30.58%	32 876.00	30.19%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	48 490.00	43.46%	48 490.00	44.11%	48 490.00	44.30%	48 490.00	44.55%
TOTAL DES RECETTES		111 566.00	100.00%	109 966.00	100.00%	109 465.71	100.00%	108 866.00	100.00%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 682.33	4.20%	4 524.25	4.12%	5 091.27	4.66%	5 847.81	5.40%
66	CHARGES FINANCIERES	25 430.48	22.80%	23 995.95	21.83%	22 628.99	20.74%	21 125.18	19.49%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	81 402.00	73.00%	81 402.00	74.05%	81 402.00	74.60%	81 402.00	75.11%
		111 514.81	100.00%	109 922.20	100.00%	109 122.26	100.00%	108 374.99	100.00%

Pas d'investissement réalisé en 2018

LES SCENES D'ABBEVILLE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES			474.24	0.03%	468.43	0.03%		0.00%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	159 945.57	10.59%	135 431.40	9.07%	92 018.21	6.50%	162 062.17	10.76%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 343 934.77	88.99%	1 349 509.15	90.38%	1 270 614.77	89.73%	1 264 581.65	83.92%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 352.12	0.42%	4 842.56	0.32%	8 326.35	0.59%	8 675.65	0.58%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 145.30	0.14%	43 500.00	3.08%	68 300.00	4.53%
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			960.00	0.06%	950.00	0.07%	3 252.00	0.21%
TOTAL DES RECETTES	1 510 232.46	100.00%	1 493 362.65	100.00%	1 415 887.76	100.00%	1 508 851.47	100.00%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 007 877.30	63.65%	1 054 763.95	66.49%	762 582.92	58.62%	827 329.29	60.04%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	542 232.84	34.24%	510 171.21	32.16%	524 768.74	40.34%	533 536.95	38.72%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0.00	0.00%	0.00	0.00%	57.00	0.00%	0.91	0.00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	395.50	0.02%	43.10	0.00%		0.00%		0.00%
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	33 023.61	2.09%	21 392.56	1.35%	13 468.50	1.04%	17 160.64	1.24%
TOTAL DES DEPENSES	1 583 529.25	100.00%	1 586 370.82	100.00%	1 300 877.16	100.00%	1 378 817.79	100.00%

Les investissements réalisés en 2018 :

Matériel informatique et vidéo	6 518,00 €
Matériel de secours (défibrillateurs)	2 100,00 €
Matériel scénique	5 046,00 €

Prévisions 2019 :

Théâtre – Mise aux normes électriques	45 000,00 €
Equipement scénique et informatique	10 000,00 €
Acquisition d'un véhicule	9 000,00 €

